

Autour de Jean Le Boulch :
L'évolution de la psychocinétique dans l'enseignement de l'EPS
Au cours de la seconde moitié du XX^{ème} siècle

Blaise Desplechin-Lejeune
SENS EA-3742, Université de Grenoble
Email : b.desplechin@hotmail.fr

La psychocinétique du Dr. Jean Le Boulch reste difficile à définir. Nombreux sont ceux qui la considèrent, à l'instar de Cécile Collinet, comme faisant partie des conceptions et « *grands courants d'éducation physique en France* »¹ ou, de l'avis de Pierre Parlebas, comme « *une nouvelle méthode, (...) qui se réfère de façon approfondie à la psycho-motricité, (...) [représentant] la première synthèse structurée et cohérente d'une éducation physique qui veut dépasser l'empirisme* »². Il convient à l'étude de l'histoire de la psychocinétique, d'entrevoir sa dimension de « *conception générale de l'éducation physique qui veut se fonder sur une science du mouvement humain* »³ dans le but de former l'enfant, l'élève, l'apprenti, l'adolescent, l'adulte, le sportif, l'éducateur, l'enseignant. Pour Serge Fauché, « *Quand Le Boulch souligne l'importance d'une éducation motrice et psycho-motrice dans la formation de l'apprenti, il répond à une demande sociale de plus en plus pressante* »⁴. L'application de la psychocinétique est si vaste qu'elle peut être appréhendée comme une « *conception globale de l'éducation (...) [qui] trouve sa propre cohérence en articulant les problématiques axiologiques, méthodologiques et pédagogiques de l'éducation* »⁵. Elle devient de fait « *une formation de cadre* »⁶, en touchant à la démarche et à l'attitude pédagogique. Pour Jean Le Boulch, la psychocinétique permet de dégager des « *principes méthodologiques dont l'application intéresse des domaines aussi différents que l'éducation physique scolaire, l'éducation et la rééducation psychomotrice, la kinésithérapie et la rééducation fonctionnelle, l'initiation et l'entraînement sportif, la danse, la formation professionnelle, la gymnastique d'entretien des adultes* »⁷. La compréhension des différentes dimensions de la psychocinétique se trouve dans l'analyse de sa construction, de ses fondements, de la trajectoire de son concepteur : Jean Le Boulch.

Né le 28 janvier 1924 à Lambézellec dans le Finistère, Jean Le Boulch tend à devenir instituteur et fréquente les Ecole Normale de Quimper et de Saint-Brieuc entre 1943 et 1945. Sa rencontre avec le directeur du CREPS de Dinard, Léon Binet, durant son stage de fin d'Ecole Normale, lui fait prendre les chemins de l'ENSEP (1945-1947). On comprend déjà que l'éducation physique (EP) pour Jean Le Boulch représente un élément fondamental dans sa conception de l'éducation et de la formation des enfants. Il est nommé au CREPS de Dinard en 1947. Il y enseigne la physiologie, la psychologie, l'athlétisme (les sauts), le basket-ball, il suit les élèves du CREPS dans les séances de pédagogie pratique avec les enfants des classes primaires, et intervient pour les

¹ Cécile COLLINET, *Les grands courants d'éducation physique en France*, Paris, PUF, 2000.

² Pierre PARLEBAS, L'éducation physique en miettes, Paris, *Revue EPS*, n°85, 1967.

³ Bertrand DURING, *La crise des pédagogies corporelles*, Paris, Éditions du Scarabée, Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active, 1981, p. 165.

⁴ Serge FAUCHÉ, *Du corps au psychisme, histoire et épistémologie de la psychomotricité*, Paris, PUF, 1993, p. 160.

⁵ Pierre ARNAUD, *Les savoirs du corps, éducation physique et éducation intellectuelle dans le système scolaire français*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1983, p. 146.

⁶ Gilbert ANDRIEU, *L'éducation physique au XX^e siècle : une histoire des pratiques*, 1^{ère} édition, Joinville-le-Pont, Librairie du Sport, 1990, Paris, Les Cahiers ACTIO, 1997, p. 103.

⁷ Jean LE BOULCH, *Vers une science du mouvement humain. Introduction à la psychocinétique*, Paris, ESF, 1971, p. 263.

stages d'instituteurs. L'objectif de Jean Le Boulch est de construire une méthode d'EP de base, de faire de l'éducation physique un support fondamental de la formation de la personne depuis la petite enfance jusqu'à l'âge adulte.

Pour tendre vers cet objectif, Jean Le Boulch entreprend de faire le tri dans les propositions officielles et de définir les buts de l'EP. Il veut en finir avec un éclectisme de méthodes juxtaposées et cherche à construire une unité d'enseignement en EP. C'est dans ce cadre qu'il publie en 1953 *L'éducation physique fonctionnelle à l'école primaire* avec le CREPS de Dinard. Pour lui, le but de l'EP fonctionnelle est de « *Faire du corps un instrument parfait d'adaptation de l'individu à son milieu tant physique que social grâce à l'acquisition de l'adresse (pris dans son sens large) « qui consiste à exécuter avec précision le geste qui convient dans chaque cas particulier » ou que l'on peut encore définir comme la « maîtrise physiologique et psychologique pour l'adaptation à une situation donnée » ».* Après avoir mis en évidence comme facteur de l'adresse, un élément psychomoteur (perception d'une situation donnée, conception du geste s'y adaptant, transmission de l'ordre moteur) et des facteurs d'exécution (force musculaire, souplesse, résistance vitesse), il propose un programme en 3 périodes pour développer la puissance de coordination et l'intelligence motrice pour la durée du stade global d'apprentissage, pour amener l'élève à « *la pleine possession de sa maîtrise corporelle* » (avec des fiches individuelles, un découpage horaires des leçons, des progressions d'exercices et des danses pour l'éducation du rythme). L'éducation physique fonctionnelle fera appeler à des exercices de coordination, de développement musculaire et des exercices d'application qui seront différents selon l'âge des enfants. Il différencie un stade global d'apprentissage (jusqu'à 12 ans) et un stade analytique d'apprentissage (de 12 à 18 ans).

Mais, Jean Le Boulch perçoit qu'une clarification des fondements scientifiques de l'EP est une nécessité absolue et urgente. Il s'astreint alors à des formations complémentaires, et lance un appel à la raison scientifique. Il participe à la dynamique de définition et de construction de l'EP. Il est, avec d'autres, au carrefour d'enjeux politiques, pédagogiques où chacun cherche à légitimer telle ou telle méthode d'EP. Jean Le Boulch choisit de construire ses arguments par la connaissance scientifique pour lui donner plus de cohérence et de crédit.

Il soutient sa thèse de médecine en 1960 sur les facteurs de la valeur motrice et participe à la création des *Cahiers Scientifiques d'EP* (organe des professeurs d'EP-médecins). A partir de cet instant, Jean Le Boulch promeut une EP scientifique seule garant de son progrès et de son efficacité, allant jusqu'à proposer une réforme de la formation des enseignants d'EP⁸. Pour Jean Le Boulch, « *si l'éducation physique ne se rénove pas et si elle tend à se perpétuer dans sa forme éclectique et romantique, elle s'éteindra de sa belle mort, sans heurt, dans l'indifférence générale* »⁹. La définition de l'EP est alors de « *faire du corps un fidèle instrument d'adaptation au milieu biologique et social par le développement de ses qualités biologiques, motrices et psycho-motrices permettant d'atteindre à la maîtrise corporelle, élément de la "maîtrise du comportement" condition de la liberté. Cette éducation corporelle se plaçant dans le cadre de l'éducation générale doit être subordonnée à deux ordres d'impératifs : Moraux : les doctrines d'éducation physique doivent être subordonnées aux fins que se fixe le système éducatif. Hygiéniques : l'éducation des potentialités motrices et biologiques doit se faire sans risquer de compromettre la santé et l'équilibre de l'individu* »¹⁰. Il s'agit donc, pour lui d'abandonner la méthode naturelle et la gymnastique de maintien qui ne « *résistent ni à l'épreuve des faits, ni aux connaissances psychologiques et physiologiques* »¹¹. On perçoit alors les enjeux inhérents aux mises en tension qui existent entre la psychocinétique et les autres conceptions d'EPS.

⁸ Jean LE BOULCH, L'avenir d'une éducation physique scientifique, *Les Cahiers scientifiques d'Education Physique*, n° 1, pp. 3-17, décembre, 1961, n° 2, pp. 3-22, mars, 1962, n° 3, pp. 3-11, juin, 1962.

⁹ Jean LE BOULCH, Où va l'éducation physique en France en 1962 ?, *Les cahiers scientifiques d'éducation physique*, n° 1, p. 4, p. 7, décembre, 1963.

¹⁰ Jean LE BOULCH, Esquisse d'une méthode rationnelle et expérimentale d'éducation physique, *Revue EPS*, n° 57, pp. 27-37, 1961.

¹¹ Jean LE BOULCH, La gymnastique de maintien est-elle une méthode efficace d'éducation de l'attitude ?, in *Les Cahiers Scientifiques d'éducation physique*, n° 2, pp. 2-11, p. 2, mars, 1964.

Jean Le Boulch cherche à diffuser cette EP de base. Il participe activement à de nombreuses conférences et anime de nombreux stages par le biais de diverses associations (FSGT, FRANCAS, CEMEA, FFEPGV, FIEP, etc.) entre 1959 et 1969. La FIEP et la FFEPGV qui militent pour la constitution d'une EP unitaire et scientifique sont des relais fidèles. La publication de *L'éducation par le mouvement. La psycho-cinétique du Docteur Le Boulch* en 1966, participe grandement à cette diffusion. Jean Le Boulch investit aussi le cadre syndical, au travers de la Tendance du Manifeste qui milite pour une « *E.P. fondamentale dans laquelle les jeux et les techniques sportives, entre autre, ont leur place. Mais [qui refuse] que leur soit substituée une E.P. par le sport, et donc axée sur le rendement immédiat et le dressage, qui ne peut que centrer l'attention de l'élève sur des résultats rapides, exacerber dans beaucoup de cas l'agressivité, détourner de l'éducation physique les élèves qui en ont le plus besoin, et couper [l'EP] des autres disciplines éducatives au moment où justement l'évolution se fait vers des formes pédagogiques nouvelles qui prohibent la compétition comme moyen pédagogique privilégié* ».

Le sport éducatif est une dimension importante de l'application de la psychocinétique, celle-ci étant souvent oubliée, le vocable étant attribué principalement aux théories de Robert Mérand, or Jean Le Boulch développe lui aussi ce concept : « *Entre les deux extrêmes que sont la compétition de haut niveau et le sport détente, il existe un sport éducatif qui représente une véritable activité culturelle permettant une formation fondamentale, puis une formation continue par le mouvement. Dans cette optique, la performance n'est plus un but en soi mais l'occasion à travers une meilleure connaissance de soi d'exercer son efficacité sur l'environnement par la maîtrise de sa propre motricité* »¹².

Cet investissement syndical constitue un élément explicatif complémentaire des combats qui vont frapper Jean Le Boulch à cette période. Pour Gilles Bui-Xuan, « *il s'agit avant tout d'éliminer les obstacles à l'installation de l'enseignement sportif. Et Jean LE BOULCH, théoricien de l'éducation physique, du « mouvement humain » et de la psychocinétique, semble représenter une cible de choix, contre lequel on ne lésinera pas sur les moyens, théoriques et pratiques* »¹³.

Dans le champ institutionnel, Jean Le Boulch participe en vain aux réunions du Programme Provisoire de 1952, aux commissions des réformes de l'EP couvrant la période jusqu'aux instructions officielles de 1967. Concernant ces dernières, P. Trincal explique que « *deux tendances se manifestaient parmi les membres de la commission : - la première, que nous appellerons « éducative », qui très attachée à définir les buts de l'éducation physique, tentait de résoudre les problèmes philosophiques et techniques constamment rencontrés, en faisant appel aux méthodes traditionnelles, de manière éclectique, ou en bâtissant de nouveaux systèmes (méthode psychocinétique de Jean LE BOULCH) basés sur des considérations d'ordre scientifique - l'autre tendance, largement répandue dans le corps enseignant, prônait l'emploi du sport en faisant ressortir qu'il est un fait de civilisation, et que toute éducation doit prendre appui sur lui. Mais une grande difficulté surgissait alors : comment légitimer l'emploi du sport ?* »¹⁴. On comprend alors l'amertume de Jean Le Boulch au sujet de ce texte. Entre 1964 et 1966, il s'attelle aussi dans des demandes et des projets d'expérimentation de la psychocinétique à l'échelle nationale qui au dernier moment ne verront pas le jour. Jean Le Boulch démissionne de l'Education Nationale. Entre 1971 et 1984, Il publie 4 ouvrages aux éditions ESF qui correspondent à l'officialisation et à l'autonomisation de la psychocinétique sortie du cadre de l'EP scolaire¹⁵.

Jean Le Boulch est recruté le 1^{er} novembre 1961, à mi-temps, à la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Paris (CCIP) comme inspecteur d'éducation physique des Ecoles Techniques avec

¹² Jean LE BOULCH, *Sport éducatif, psychocinétique et apprentissage moteur*, Paris, ESF, 1989, p. 16.

¹³ Gilles BUI-XUAN, L'autonomisation d'une corporation : une histoire de corps, in sous la direction de RENE (B. X.), *L'éducation physique au XXe siècle en France*, dossier EPS n° 15, p. 257, 1998.

¹⁴ TRINCAL (P.), Genèse d'une réforme, *Revue EPS*, n° 88, septembre, 1967.

¹⁵ 1971 : *Vers une science du mouvement humain. Introduction à la psychocinétique* ; 1977 : *Face au sport, de l'éducation physique en France depuis 1945 à la psychocinétique. Etude critique et perspectives* ; 1981 : *Le développement psychomoteur de la naissance à 6 ans. La psychocinétique à l'âge préscolaire* ; 1984 : *L'éducation psychomotrice à l'école élémentaire. La psychocinétique à l'âge scolaire*.

pour mission, de faire appliquer un programme d'EP en harmonie avec les autres disciplines, dans le cadre de la méthode d'enseignement des Ecoles techniques. Il propose une conception d'EP pouvant s'appliquer dans le milieu de la formation professionnelle¹⁶ : la psychocinétique. De janvier 1971 à septembre 1975 il est rattaché au Groupe de Recherche Appliquée à la Formation (GRAF) qui se donne pour objectif la recherche et l'élaboration de méthodes ou programmes de formation visant à accroître les capacités professionnelles et à développer le potentiel personnel de cadres d'entreprises ou branches d'activité. Au-delà de ces formations, Jean Le Boulch participe au Cycle d'Orientation Professionnel et Scolaire (COPS) de la CCIP dont le but est de venir en aide aux élèves en difficultés sortis de la scolarité obligatoire en leur garantissant une formation professionnelle complète en tendant à leur remise en confiance et leur rattrapage scolaire par la voie professionnelle. Jean Le Boulch dispense des formations en psychomotricité, en sport éducatif, en danse contemporaine, en expression dramatique, en rythme et instruit sur les bases scientifiques de la psychocinétique. Jean Le Boulch prend sa retraite de l'ESCP le 1^{er} septembre 1984. Si la CCIP a représenté un lieu d'expansion et de diffusion de la psychocinétique en France, elle lui a permis aussi de construire un réseau important à l'étranger.

Après 1984, la diffusion de la psychocinétique se réalise à travers des expérimentations en Italie essentiellement avec de nombreuses associations dont l'union nationale italienne des enseignants d'éducation physique (UNIEF) à Rome ou l'Institut Supérieur d'Education Physique (ISEF) de Turin. Il forme aussi de nombreux professeurs d'EPS et d'instituteurs de part le monde. Cette diffusion s'opère aussi par la création d'association. En Suisse de l'« Institut de Sport éducatif Dr Jean Le Boulch » (1986) ainsi que de l'Association Suisse pour le Sport éducatif et la psychocinétique (ASSPEDEP) en 1988, qui propose des formations en psychocinétique témoignent de cette dynamique. En 1992, Jean Le Boulch devient le directeur scientifique de la Scuola di Formazione per Psicomotricisti de Florence, qui deviendra en 2001 l'« Ecole Jean Le Boulch de psychomotricité fonctionnelle ». L'Association européenne de psychocinétique Jean Le Boulch « Mouvement et Développement de la personne » est créée en France à Claix en 2001. Le collège « Jean Le Boulch » à Lima au Pérou renforce le rayonnement international de la psychocinétique. Jean Le Boulch démontre que la psychocinétique accompagne et complète les autres apprentissages comme la lecture, l'écriture, les mathématiques, qu'elle peut participer avec d'autres à lutter contre l'échec scolaire ou la dyslexie. La psychocinétique est une éducation dans et par l'action.

La lecture des textes régissant l'EPS scolaire en France (1984, 1985, 1996, 2000, 2001, 2008, 2012) montre à quel point l'héritage de la psychocinétique est présent dans son enseignement. Les objectifs de développement de la personne et la prise de conscience de son propre corps, ainsi que les finalités recouvrant son adaptation aux différents milieux, interpellent l'ancrage de la psychocinétique dans l'évolution de l'EPS ces trente dernières années mais aussi aujourd'hui au cœur de la CP 5 par exemple, dont les objectifs semblent se confondre avec la définition du sport éducatif de Jean Le Boulch : « *Dans cette optique, la performance n'est plus un but en soi mais l'occasion à travers une meilleure connaissance de soi d'exercer son efficacité sur l'environnement par la maîtrise de sa propre motricité* »¹⁷.

¹⁶ Jean LE BOULCH, L'importance de l'éducation professionnelle dans la formation de l'apprenti, Communication au colloque international de Liège organisé par le conseil de l'Europe, in *Les Cahiers scientifiques d'éducation physique*, n° 1, pp. 3-9, décembre, 1964.

¹⁷ Jean LE BOULCH, *Sport éducatif, psychocinétique et apprentissage moteur*, Paris, ESF, 1989, p. 16.